

## LES RICHESSES DE L'ANCIEN PÉROU

(Suite et fin)

Cependant, les trésors dus à la piété des Indiens ne se bornaient pas là. Les Incas avaient établi deux routes principales sur Quito et les Charcas : chacune d'elles avait plus de sept cents lieues de parcours.

Chaque Inca débutait dans son règne par un voyage à travers son empire, voyage auquel il consacrait deux ou trois années, et qui lui servait à connaître ses sujets et à recevoir leurs suppliques.

Le monarque, porté dans une litière d'or, marchait à petites journées. Sur toute la route, de trois en trois lieues, se trouvait une hôtellerie royale prête à le recevoir. Tout le service de ces haltes était en or et en argent, non-seulement la vaisselle et les ustensiles, mais encore les greniers mobiles où se conservait le grain, la caisse où se déposait la laine de voyage et les vêtements, tout, jusqu'aux objets les plus insignifiants et les moins utiles.

Quand on pense que le roi ne sortait jamais sans une maison de deux cents personnes, on peut se figurer l'immense quantité de vaisselle, de planches, de coffres d'or et d'argent que contenaient ces repos de l'Inca.

Cette accumulation d'or et d'argent paraît incalculable, et pourtant nous n'avons pas fini. Le respect que les Indiens portaient aux Incas comme personnes divines était poussé si loin, que tout ce qui les avait touchés devenait sacré et que nul après eux, pas même l'héritier royal, n'avait le droit d'y porter la main. Aussi, dès qu'un monarque était retourné auprès du Soleil, son père, on fermait tous les palais, toutes les maisons, toutes les haltes qu'il avait habitées, n'y eût-il passé qu'une nuit ; toutes les richesses, tous les vases, tous les ornements disparaissaient et s'enterraient ; les jardins seuls étaient respectés, et l'on construisait à nouveaux frais, pour le souverain qui montait sur le trône, des palais, des haltes, des maisons de *escogidas*, avec la même magnificence et la même piété. C'est ainsi qu'au Cozco, les Espagnols trouvèrent les habitations de chaque Inca dans le quartier affecté à la race royale.

Maintenant, qu'on veuille bien se souvenir que douze Incas ont régné sur le Pérou, et qu'ainsi la moitié au moins de cette somme de 1,900 millions, augmentée de toutes les haltes de route, a été enterrée douze fois pendant la domination de cette race !

Et ce n'est pas encore tout. La loi qui prohibait le luxe avait ses échelons gradués depuis le roi jusqu'au dernier employé. La quantité de vases d'or et d'argent, de bracelets, d'ornements de toute espèce, était réglementée et servait à distinguer les rangs et à commander l'obéissance. Les caciques, les hauts fonctionnaires, n'étaient pas divins ; certes la religion ni la loi ne se fussent point opposées à la transmission de leurs bijoux ; mais ils tenaient leur pouvoir de l'Inca, et l'orgueil, qui est inhérent à notre nature, leur faisait sanctionner sur eux-mêmes la tradition de leurs monarques. Au si, tous ces trésors s'enterraient-ils avec le défunt, et Garcilaso nous rapporte qu'un Juan de la Torre s'étant marié avec la fille d'un cacique, les Indiens, ses parents, lui indiquèrent un tombeau d'où il tira cent vingt-cinq mille piastres en or, en argent et en émeraudes.

Qu'on veuille bien maintenant ressusciter par la pensée tous les membres de la famille des Incas, tous les caciques, tous les fonctionnaires importants, enterrés depuis Quito jusqu'au Tucuman et au Chili, pendant une période de six cents ans ; qu'on se dise que l'or et l'argent n'avaient de valeur aux yeux des populations que par sa consécration à leurs dieux et à leurs morts ; que, par une coïncidence

particulière, les six mois de sécheresse où on pouvait chercher l'or et l'argent étaient précisément les mois d'inaction agricole et d'un loisir absolu pour les cultivateurs, — et qu'on reconstruit, si l'on peut, le capital inouï pour les funérailles !

La population soumise aux Incas était considérable ; sa densité explique l'immensité des richesses que le sentiment religieux leur fit appliquer pendant six cents ans à leurs monuments et à leurs sépultures. Que sont devenus tous ces trésors dont l'énumération paraîtrait fabuleuse, sans les autorités nombreuses qui en font foi ? Où a passé la fameuse chaîne d'or de Huayna Capac qui avait sept cents pieds de longueur, dont les anneaux étaient gros comme le poignet, et que deux cents Indiens avaient peine à soulever ?

Les Espagnols ont saccagé Tumpizo, Casamarca, la vallée du Rimac et une partie du royaume de Quito. Leur butin n'a pas dépassé la somme déjà énorme de quatre à cinq cents millions de francs. Qu'est-ce en regard de cette accumulation de vingt milliards (1), dont nous avons signalé l'existence ?

Que sont devenus ces trésors ? Comment ont-ils si bien disparu de dessus le sol que tous les efforts soient restés impuissants à les recouvrer et que le hasard seul fasse, de temps à autre, jaillir une parcelle de cette splendeur enfouie ?

La tradition et les auteurs contemporains se chargent de nous en révéler le mystère.

Quand les Indiens aperçurent les Espagnols pour la première fois, ils avaient à la pensée les présages recueillis par Huayna Capac, et les prirent pour les vengeurs d'Huascar, détrôné par le bâtard Atahualpa. Ils les nommèrent alors Incas, fils du Soleil, et leur apportèrent de l'or, comme ils avaient coutume d'en offrir à leurs rois. Mais quand ils virent leurs temples dépouillés, leurs vierges flétries, leurs Incas mis à mort, eux-mêmes réduits à un esclavage d'autant plus terrible qu'il succédait à de longs siècles de paternelle mansuétude... alors la haine les mordit au cœur. Jugeant dans leur bon sens grossier que la cupidité était la passion souveraine de leurs oppresseurs, ils s'en vengèrent en faisant disparaître à jamais les trésors pour lesquels avait coulé tant de sang innocent !

Les témoignages de cette disparition sont aussi patents, aussi nombreux que ceux qui certifient l'existence de leurs richesses avant la conquête. A chaque page des auteurs que nous avons déjà cités et qui parlent d'après la tradition orale, recueillie sur les lieux, on trouve la preuve de cet enfouissement et de cette disparition. Il est certain que toutes les grottes, tous les lacs, tous les lieux inaccessibles ont servi de réceptacle aux pieuses cachettes des Indiens, et recèlent des valeurs incommensurables que le hasard seul pourra révéler. Ce dépouillement était justifié par la tradition des indigènes : après avoir pris les Espagnols pour des dieux bienfaiteurs, ils les crurent des dieux vengeurs.

(1) Ce calcul est facile à établir. La rançon d'Atahualpa, officiellement constatée par les quintos payés au roi, dépassait vingt millions de francs ; le butin du Cozco s'élevait à une somme supérieure encore. Casamarca ne possédait que des casas reales, sans temple au Soleil, nous ne portons donc point un chiffre exagéré en évaluant à vingt millions la valeur répandue dans chaque province pour les temples, palais, jardins, bains et casas des Escogidas. Or, il y avait dans le royaume des Incas cent quatre-vingt-sept provinces sans compter le Cozco, le royaume de Quito, celui de Tucuman et celui du Chili. En admettant, ce qui est impossible, qu'il n'y eût pas une parcelle d'or et d'argent dans la moitié des cent quatre-vingt-sept provinces, tout le Chili, Tucuman et Quito, nous trouvons cependant une somme d'environ 1 00 millions ; or, comme à la mort de l'Inca tout ce qui lui avait appartenu disparaissait et que ses palais et ses harems peuvent être estimés à plus de la moitié de ce capital, ce serait donc une somme d'environ un milliard renouvelée douze fois, soit douze milliards. Qu'on y ajoute les cinq cents haltes royales renouvelées douze fois aussi et qui, certes, pouvaient valoir chacune un million, puisqu'il s'agissait de servir l'Inca et sa suite, et l'on aura un nouveau capital de six milliards ; puis la chaîne d'or de Huayna Capac, puis les tombes des Caciques qui doivent s'élever à une somme inouïe, et l'on verra que nous sommes plutôt au-dessous de la vérité.

Ils ont encore aujourd'hui, après trois cents ans d'esclavage, la foi profonde que la race blanche n'a été qu'un instrument de punition pour leurs crimes, que cette race doit disparaître un jour et que l'Inca doit revenir. Ils ont soustrait leurs trésors pour les conserver à l'Inca, mais qui d'entre eux connaît une seule des retraites où la haine de leurs ancêtres a enfoui tant de merveilles ? Les *quipos* ont disparu avec la conquête, et, avec eux, la possibilité de retrouver le secret !

L. FAYRE CLAVAIRZO.

## PERSONNEL

M. St. Julien, ancien registrateur du comté d'Ottawa, a été nommé greffier de la Cour du Recorder.

Le Dr. Deguise, de Québec, a été nommé médecin-inspecteur pour ce district, en remplacement du défunt Dr. Roy.

Melle. Langevin, sœur de Mgr. Langevin et de l'hon. M. Langevin, ancien ministre, est entrée dans l'ordre des carmélites, qui vient de fonder un couvent à Rimouski. Mlle. Langevin a pris le voile, après avoir fait abandon de sa fortune au nouvel ordre.

La *Gazette Officielle* de la semaine dernière contient entr'autres les nominations suivantes, comme Juges de Paix :

Pour le district de St. Hyacinthe.—Flavien Letourneau et Flavien Bissonnet, de l'Ang Gardien, dans le comté de Rouville.

Pour le district de Joliette.—Louis Robitaille et François Lefebvre, de St. Jean de Matha, dans le comté de Joliette.

Il a aussi plu à Son Excellence de nommer Joseph-Octave Désilets, écrivain, de la ville de Joliette, dans le comté de Joliette, commissaire *per dedimus potestatem*.

McPherson Lemoine, écrivain, syndic des chemins à barrières de Montréal, en remplacement de B. H. Lemoine, écrivain, décédé.

L'hon. juge Plamondon est parti pour se fixer permanentement à Arthabaskaville.

Le Révd. P. Antoine, Supérieur de la Congrégation des RR. PP. Oblats en Amérique, est attendu à Winnipeg sous peu.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS.—Cette Compagnie a eu lundi, 7 du courant, son assemblée annuelle au St. Lawrence Hall. Les officiers dont les noms suivent ont été élus :

Président : Hon. Théodore Robitaille ;  
Vice-Président : John Taylor, écrivain ;  
Directeurs : Hon. Peter Mitchell, M. P. ; Hon. Eugène Chinic, sénateur ; A. W. Ogilvie, écrivain ; P. C. Bauchesse, écrivain, M. P. P. ; Louis Robitaille, écrivain, M. D. ; Victor Vannier, écrivain ; B. H. Montgomery, écrivain ;  
Secrétaire : L. G. Riopel, écrivain, N. P. ;  
Ingénieur en chef : Col. F. C. Farijana ;  
Avisseurs légaux : MM. Andrews, Caron et Andrews.

M. H. Grant, vice-président de la chambre de Commerce de Québec, a donné sa démission avant-hier.

RETOUR.—Son Honneur le juge Mackay est de retour de son voyage d'Europe ; sa santé paraît être excellente.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ST. LOUIS.—A l'assemblée générale des actionnaires de cette société, tenue lundi, 7 juin courant, les Messieurs suivants ont été élus Directeurs : Michel Lefebvre, John L. Cassidy, Pierre Frigon, Joseph Leduc, Jean-Bte. Martineau, J. M. A. Perrin, M. D., et F. Brazeau.

La *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, 13 Place-d'Armes, Montréal, étant une Compagnie Canadienne, peut abaisser le taux des primes : car, le surplus des fonds de la compagnie, étant investi dans le pays où le taux de l'intérêt est élevé, rend inutile l'exagération des primes, qui n'a d'autre raison que le peu de revenu que donne aux compagnies anglaises ce même surplus investi à l'étranger.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladies de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

## NECROLOGIE

Il est de s familles infortunées sur lesquelles la mort semble s'acharner à redoubler ses coups avec une cruauté qui émeut toute une ville. Aussi sympathisons-nous profondément avec la famille de notre ami M. Faucher de Saint-Maurice, à qui la mort vient d'enlever un autre de ses membres les plus chers. Mademoiselle Marie-Henriette-Adèle-Alice Faucher de Saint-Maurice, née à Québec, le 26 décembre 1852, vient d'y succomber, le 30 de mai dernier, à la consommation, ce mal horrible qui emportait sa sœur aînée il y a quelques mois à peine. Elle n'était âgée que de vingt-deux ans et cinq mois.

## SEMAINE POLITIQUE

On peut véritablement dire que la politique chôme partout. Il est vrai de reconnaître que le calme suit l'orage, et qu'après les menaces de l'Allemagne, les entrevues mystérieuses des souverains, l'on devait s'attendre à une accalmie.

Aux Etats-Unis, la question du *third term* paraît définitivement réglée par l'opinion, qui se prononce contre une réélection du président actuel.

En Angleterre, les courses font faire trêve aux affaires sérieuses. L'événement important de la quinzaine à Londres, a été la présentation à la Chambre des Communes d'une pétition signée de 20,000 natifs indous, habitant Bombay, qui réclament pour l'Inde le droit d'envoyer des députés siéger au Parlement anglais.

Les pétitionnaires invoquent entre autres motifs l'exemple de la France et du Portugal, dont les possessions dans l'Inde envoient des représentants aux législatures de Versailles et de Lisbonne.

La pétition propose que les représentants de l'Inde, qui pourraient être Anglais ou indigènes, soient élus par les indigènes. Ces représentants seraient au nombre de 16, à savoir : 4 par chacune des trois présidences : Bombay, Madras et Calcutta, 2 pour les provinces du Nord-Ouest et deux pour le Punjaub.

Pour être électeur, il faudrait payer, en impôts généraux et locaux, au moins 50 roupies (125 francs par an).

Il est plus que probable, dit à ce sujet un journal de Londres, que le Parlement actuel ne prendra pas cette pétition en considération. La question qu'elle soulève est d'une importance extrêmement grave, et elle ne concerne seulement pas l'Inde, mais toutes les colonies anglaises qui auraient le droit d'être représentées à la Chambre des Communes et, sans doute, aussi à la Chambre des lords. Or, le jour où le Parlement anglais ne représenterait plus seulement les Iles Britanniques, mais toutes les grandes communautés anglaises établies dans le monde, ce jour là, l'empire britannique aurait changé de caractère et serait devenu une vaste confédération, dans laquelle les intérêts de la mère-patrie ne seraient plus prépondérants, et le rôle de l'Angleterre en Europe et dans le monde en serait profondément altéré.

Le Parlement actuel, il est à peine besoin de le dire, n'a ni le mandat, ni l'audace d'ouvrir la voie à une révolution aussi grave.

En Espagne, les affaires vont mal, très-mal, paraît-il, et l'on s'attend d'un jour à l'autre à des événements graves.

Chez-nous, la grande partie du personnel fédéral se promène sur l'océan, pour raison d'affaires ou de santé.

Dans la province de Québec, la lutte électorale a commencé par un combat singulier, livré à Ste. Croix, et où chaque parti avait détaché ses plus brillants officiers.

Le semaine prochaine, nous pourrions publier, pensons-nous, les noms des candidats de chaque comté.

A. ACHINTRE.